

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **DU 18 MARS 2023**

Etaient présents :

Christian **CHEVRY** - Adhérent
Christelle **DUARTE** - Adhérente
Francis **FEZARD** – Maire de Montlandon
Yann **GAILLET** (pouvoir A. Thénard) - Adhérent
Frédéric **GRATTEAU** - Adhérent
Philippe **LOUIS** - Adhérent
Eliane **RONDET** (pouvoir F. Théveniault) - Adhérente
Philippe **RONDET** (pouvoir C. Théveniault)- Adhérent
Muriel **THENARD** (pouvoir A. Thénard)- Adhérente
Alain **THENARD** - Président
Françoise **THEVENIAULT**- Adhérente
Claude **THEVENIAULT** - Trésorier
Romain **WILLIUS**- Adhérent

Etaient excusés :

Francesca **ACETO** (Réseau SNCF Centre-Val de Loire)
Luc **LAMIRAULT** (Député Eure et Loir)
Pascal **LEVANNIER** - Adhérent
Luc **PEYRONEL** - Adhérent
Véronique **POIRON** (Réseau SNCF Centre-Val de Loire)
Gilles **ROUAS** - Adhérent

Invités :

Gérard **DELAUTRE** (Président Chartres Modélisme)

Stéphanie **HERRIAU** (Crédit Mutuel La Loupe)

Patrick **PERTHUIS** (Président CMPC)

Yann **RAVENEL** Exposant invité

Absent :

Christophe **PEDROJA** – Ancien secrétaire général

10H40, le quorum étant atteint, l'assemblée peut se dérouler normalement.

En préambule, le Président Alain THENARD tient à faire remarquer l'absence du secrétaire général Christophe PEDROJA qui, en raison de l'éloignement de son domicile actuel (banlieue d'Orléans) ne peut plus assurer ce poste. Cette situation a donc généré le point n° 6 de l'ordre du jour de la présente assemblée.

Il fait appel à candidature pour le poste de secrétaire de séance.

Christelle DUARTE se propose. A l'unanimité des présents, Christelle est désignée comme secrétaire de séance.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE

Le Président donne lecture du rapport d'activité de l'année 2022 qui a été une lente reprise de nos activités suite à la pandémie. Il rappelle en effet, que 2020, 2021 et une grande partie de 2022 ont été des années blanches, toutes les manifestations, réunions ou assemblées générales ayant été annulées. Malgré tout, la dernière exposition de Montlondon d'octobre 2022 a été un relatif succès puisqu'elle nous a permis d'accueillir près de 350 personnes. Seul petit bémol les quelques défections de dernière minute qui ne nous ont pas permis d'exposer certains réseaux inédits.

Après discussion, le rapport moral 2022 est adopté à l'unanimité des membres présents.

RAPPORT FINANCIER

Le Trésorier, Claude THEVENIAULT présent le rapport financier qui regroupe les années 2022 et 2023.

A noter la subvention exceptionnelle du Réseau SNCF Centre Val de Loire qui nous a permis, entre autres, de faire éditer les affiches et flyers pour l'exposition de Montlandon.

L'augmentation concernant notre contrat d'assurance Groupama est à noter (11,4%).

A ce sujet, Stéphanie HERRIAU, représentant le Crédit Mutuel, nous signale que la banque peut également nous aider, par exemple pour l'impression de ces affiches ainsi que pour bien d'autres choses. Elle propose que le Bureau prenne contact avec elle pour définir les besoins de l'association. Il en est de même pour le contrat d'assurance.

Rendez-vous sera pris avec elle prochainement.

Le rapport financier est mis aux votes. Il est adopté à l'unanimité des membres présents et quitus est donné au Trésorier.

POSTE DE SECRETAIRE GENERAL – APPEL A CANDIDATURE

Ainsi que le Président l'a évoqué en préambule, Christophe PEDROJA étant dorénavant domicilié dans la banlieue d'Orléans, celui-ci ne peut plus assumer ce poste. Il est donc nécessaire de procéder à son remplacement.

Alain THENARD fait donc appel à candidature.

Christelle DUARTE, secrétaire de séance, est la seule à faire acte de candidature.

Le Président propose un vote à main levée sauf, bien entendu, si demande est faite d'un vote à bulletins secrets.

Le vote se déroule à mains levées. Les membres de l'assemblée générale à l'unanimité désignent Christelle DUARTE comme secrétaire générale.

Le Président remercie Christophe PEDROJA pour son implication au sein de l'association A2M.

DETERMINATION DU MONTANT DE LA COTISATION 2023

Le Trésorier rappelle que la cotisation minimum est de 5€, les adhérents donnant la somme qu'ils souhaitent.

CONDITIONS D'EXPOSITION SUR LE SITE DE MONTLANDON – TARIFS REVENEURS

Les conditions d'exposition pour les revendeurs n'ayant pas été modifiées depuis la création de l'association, le Trésorier propose que le mètre linéaire passe à 8 €.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

INVESTISSEMENTS 2023

Le Bureau se réunira prochainement pour décider des futurs investissements. D'ores et déjà il est prévu l'achat d'une (ou deux) nouvelle vitrine d'exposition pour la collection de voitures anciennes, de panneaux PVC pour l'affichage en bordure de route et plus généralement en extérieur et si besoin de nouvelles banderoles.

MANIFESTATIONS 2023

Les manifestations 2023 prévues à ce jour sont les suivantes :

BILLANCELLES en fête le 11 juin 2023

MONTLONDON – Exposition annuelle les 30/9 et 1er/10/2023

LA LOUPE – Salon multi-collections les 11 et 12/11/2023

MANVILLIERS – Exposition mars 2024, date à définir.

RECHERCHE DE NOUVEAUX EXPOSANTS

Nous sommes toujours à la recherche de revendeurs de petit matériel de décoration pour les réseaux (personnages, véhicules ...). Appel est lancé auprès des membres pour une recherche que nous espérons fructueuse !

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse.

La séance est levée à 12h00.

Fait à Montlondon le 18 mars 2023

Alain THENARD
Président

Christelle DUARTE
Secrétaire de séance
Secrétaire générale